

A St Just le 11 mai 2020.

Vol en bande organisée ou simple escroquerie ?



Le jeudi 7 mai 2020, le premier « sinistre » a fait état du déconfinement à partir de ce 11 mai. Durant cette intervention imbuvable, le « sinistre » de l'économie M. Le Maire nous a exposé son plan d'aides aux entreprises, dont une qui a particulièrement retenu l'attention de la **CGT DS Smith St Just** : **l'exonération de « charges sociales »** ! Décidément, ce monsieur ne sait pas parler correctement notre langue, ce ne sont pas des **charges** sociales mais des **cotisations**. Mais le plus grave c'est que dans la situation cataclysmique où se trouvent nos hôpitaux, nos services publiques, notre sécurité sociale etc., cette nouvelle suppression de cotisations sociales va encore appauvrir notre système de protections sociales dans son ensemble !

Alors que cette gestion catastrophique de la crise sanitaire est directement liée aux choix budgétaires des différents gouvernements, passés et présent, et à leurs politiques sociales criminelles, voici qu'une fois de plus, suite aux pleurnicheries du patronat, ce sont les salarié.es qui vont encore payer la note.



La **CGT DS Smith St Just** tient à réaffirmer que : **les cotisations sociales font partie de ce que l'on nomme le salaire différé qui constitue, avec votre rémunération mensuelle, votre salaire réel !**

En supprimant le paiement des cotisations sociales aux entreprises, c'est donc les travailleuses et les travailleurs qui vont une nouvelle fois régler la facture de l'ingérence du « roi Macron » et de « ses sinistres ». Car le patronat, les actionnaires et les plus grosses fortunes de ce pays ne lâcheront pas un centime pour affermir notre système social. Au contraire, comme pour la crise financière de 2008, ils vont une nouvelle fois profiter de cette pandémie mondiale pour intensifier leur engraissement permanent !

La CGT DS Smith St Just.